

REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE



**RAPPORT SUR LES DELAIS
DANS LA CHAINE
D'EXECUTION DE LA DEPENSE
PUBLIQUE**

FEVRIER - 2024

MINISTERE DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

TABLE DES MATIERES

I.	Situation des délais d'exécution en février 2024.....	2
II.	Commentaires portant sur les résultats de l'analyse	5
A.	PHASE ADMINISTRATIVE	5
1.	Engagement	6
2.	Liquidation	7
3.	Ordonnancement/Mandatement	8
B.	PHASE COMPTABLE	8
1.	Prise en charge comptable de la dépense :.....	8
2.	Emission des ordres de virement (OV) ou de paiement (OP) :.....	9
3.	Paiement	9
III.	Analyse de l'évolution des paiements par rapport aux engagements	13

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Situation des délais d'engagement.....	2
Tableau 2 :	Synthèse issue de la chaîne des dépenses.	9
Tableau 3 :	Situation des dossiers engagés par ministère/institution.	10
Tableau 4 :	Données sur les engagements et les paiements depuis janvier.....	13

LISTE DES FIGURES

Figure 1:	EVOLUTION DES ENGAGEMENTS (Février 2018-2024).....	7
Figure 2 :	SITUATION DES ENGAGEMENTS EN 2023	7
Figure 3 :	EVOLUTION DES PAIEMENTS/ENGAGEMENTS.....	14

INTRODUCTION

En application de l'instruction conjointe N°003/MB/MEF/2017 du 12 avril 2017, fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire, la Direction Nationale des Systèmes Informatiques produit mensuellement les statistiques de fluidité des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique. Ces données sont communiquées à la Direction Générale du Budget pour la production d'un rapport mensuel à l'attention du Ministre du Budget et du Ministre de l'Économie et des Finances.

I. SITUATION DES DELAIS D'EXECUTION EN FEVRIER 2024

L'exécution des dépenses du budget de l'Etat se décline en deux grandes phases (administrative et comptable). La phase administrative concerne : l'engagement, la liquidation et le mandatement ou l'ordonnancement. La phase comptable regroupe la prise en charge de la dépense par un comptable public et le paiement de la dépense.

Les phases et étapes énumérées ci-dessus sont encadrées par des délais comme l'illustre le tableau présentant les délais d'exécution en février 2024.

Le tableau ci-dessous présente les différentes étapes du processus d'exécution de la dépense publique, il précise les délais impartis à chaque étape, comme l'indique l'instruction conjointe sur les délais d'engagement de la dépense.

Tableau 1 : Situation des délais d'engagement

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence	Délais observés
PHASE ADMINISTRATIVE				
I. L'ENGAGEMENT				
Décision d'engagement				
01	Décision d'engagement	Ordonnateur, ordonnateur-délégué	5 jours	69,4% (302 dossiers sur 435 ≤ à 5 jours)
02	Préparation des documents en appui à la décision d'engagement	DAF		

03	Saisie de la décision d'engagement	DAF		
04	Transmission du dossier d'engagement au CF	DAF		
Contrôle et validation du dossier d'engagement				
01	Réception du dossier par les services du CF	Agent du Contrôle Financier (CF)	1 jour	0
02	Affectation du dossier pour étude	CF	4 jours	39,8% (94 dossiers sur 236 ≤ à 4 jours)
03	Etude du dossier (ajournement ou acceptation)	Agent du CF		
04	Validation (ajournement ou acceptation) ou rejet	CF		
05	Transmission au DAF du dossier d'engagement accepté	CF		

	Points de stationnement	Acteurs	Délais de référence	Délais observés
III. L'ORDONNANCEMENT/LE MANDATEMENT				
Ordonnancement ou mandatement des dépenses				

Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Points de stationnement		Acteurs	Délais de référence		Délais observés	
Points de stationnement II.		LA LIQUIDATION Acteurs		Délais de référence		Délais observés
01	Réception du dossier de liquidation validé	DAF		1 jour	0 % (aucun dossier n'a été traité dans un	0%
PHASE COMPTABLE						
Prise en charge comptable						
02	Vérification et prise en charge du mandat de paiement et de l'accompagnement	DAF	PGT			n'a été traité dans un
02	Validation du mandat de soumission					40,44 % (91 dossiers sur les 225 ont été pris en charge dans un délai ≤ à 4 jours)
03	Actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses	DAF	PGT	4 jours	97,8 % (226 dossiers sur les 231 ont été traités dans	97,8 % (226 dossiers sur les 231 ont été traités dans
Mise en règlement						
02	Validation et programmation	DAF	délégué	dossier d'engagement validé par le CF		N/A
01	Approbation et règlement du mandat de paiement physique		PGT			77,1% (27 dossiers sur les 35 ont reçu des ordres de virement ou de paiement et
05	Transmission du dossier physique de mandatement à la Division des ordres de paiement DNB		DAF			N/A
03	Livraison des ordres de paiement au prestataire ou le	Prestataire/ fournisseur		Dans les limites des délais contractuels		N/A
Emission des ordres de recettes sur les dossiers de dépenses hors circuit de la dépense						
02	Emission des OV/OP et mise en règlement		PGT	5 jours		ont été traités dans un délai ≤ à 5 jours)
04	Reception du dossier physique de mandatement	DAF	Chef de division des ordres de recettes/DNB	1 jour après la livraison/prestation		N/A
03	Reception conforme de la prestation ou des fournitures	Commission de réception	Commission de réception des ordres de recettes/DNB	2 jours à compter de la date de la réception conforme		N/A
04	Transmission des OV/OP à la BCRG		PGT			N/A
06	Etablissement du PV de réception conforme	Commission de réception	Chef de division			N/A
Paiement						
07	Reception et transmission à la BCRG	DAF		la date de réception du PV de réception conforme		N/A
04	Récupération du dossier physique de mandatement et dépôt à la BCRG	DAF	BCRG			33 dossiers sur les 35 pour lesquels les OV/OP ont été émis,
05	Paiement par la BCRG des OV/OP	Ordonnateur/ordonnateur délégué	BCRG	2 jours à compter de la date de transmission du dossier		représentant 94,29 % des OV/OP émis.
Actes posés par l'ordonnateur/DAF dans le circuit informatisé de la chaîne des dépenses						

09	Création du dossier de liquidation, saisie des pièces de liquidation et transmission du dossier au CF	DAF	5 jours	20,6% (83 dossiers sur 403 % ≤ à 5 jours)
10	Saisie des pièces de liquidation	DAF		
11	Transmission du dossier de liquidation au CF	DAF		
Contrôle de la liquidation				
01	Réception du dossier de liquidation	Agent du CF	4 jours	100 % (5 dossiers Sur 5 ≤ à 4 jours)
02	Etude du dossier de liquidation	Agent du CF		
03	Validation ou rejet du dossier de liquidation	CF		
04	Transmission dossier de liquidation validé au DAF	CF		
05	Réception par le DAF du dossier de liquidation validé transmis par le CF	DAF	1 jour	0% (aucun dossier sur les 5 n'a été traité dans un délai < à 1 jour)

II. COMMENTAIRES PORTANT SUR LES RESULTATS DE L'ANALYSE

A. PHASE ADMINISTRATIVE

La phase administrative de la dépense est composée de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement ou du mandatement.

En février 2024, 435 projets d'engagement ont été initiés contre 57 au mois de janvier. Le nombre d'engagement validé par les Contrôleurs Financiers fait 236 dossiers, dont 94 respectant le délai de traitement de 4 jours, soit 29,82% des dossiers reçu par les Contrôleurs Financiers. Ainsi 142 des projets d'engagement reçus sont restés encours

de traitement dans le circuit de la dépense après le délai imparti. Les projets de liquidation se sont chiffrés sur la période à 403 dossiers, pour seulement 5 validations, soit 1,15% des projets d'engagement.

En ce qui concerne les ordonnancements, 231 dossiers ont été transmis par les DAF, parmi ceux-ci, 226 ont été traité dans le délai, soit 97,8%.

1. ENGAGEMENT

L'étape engagement est subdivisée en quatre (4) parties, qui sont :

- l'initiation de l'engagement ;
- la transmission au Contrôleur Financier ;
- la réception par le Contrôleur Financier ;
- la validation du projet d'engagement par le Contrôleur Financier.

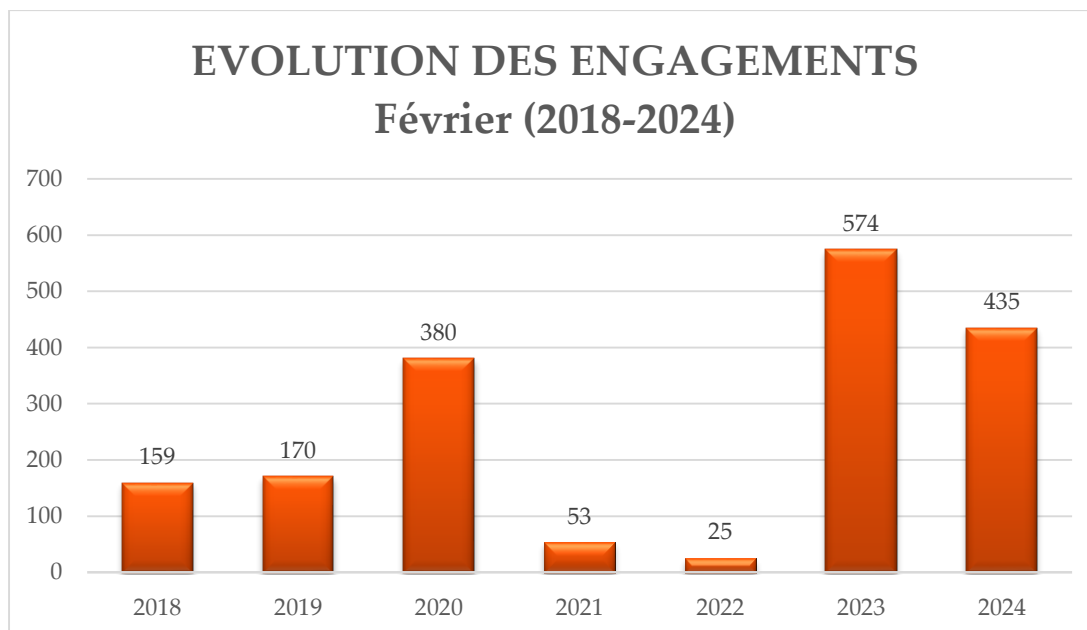
Le délai requis pour l'initiation de l'engagement et la transmission à la Direction Nationale du Contrôle Financier est de cinq (5) jours ouvrés, ainsi, pour le mois de février 2024, avec 435 projets d'engagement initiés sur la chaîne des dépenses, contre 57 au mois de janvier, soit 378 dossiers de plus pour la période. Ainsi 302 ont été engagés dans les délais requis, soit 69,4%, contre 55 dossiers faisant 96,5% des engagements en janvier. Ainsi, pour les 133 projets d'engagement restant, et qui n'ont pas respecté le délai, ils devraient être traités entre 6 et 41 jours, à compter de l'initiation de la procédure d'engagement.

Ainsi, les projets d'engagement non transmis aux Contrôleurs Financiers dans les délais au mois de février 2024 sont au nombre de 133, le ministère n'ayant pas respecté ce délai est les ministères n'ayant pas respectés ce délai sont principalement le Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures pour 28 dossiers contre 23 engagés, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour 20 dossiers contre 20 initialement engagés, Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire pour 26 dossiers contre 18 engagement.

Pour l'étape engagement, le nombre de dossiers traité et validé fait 435 dossiers engagés au compte du mois de février.

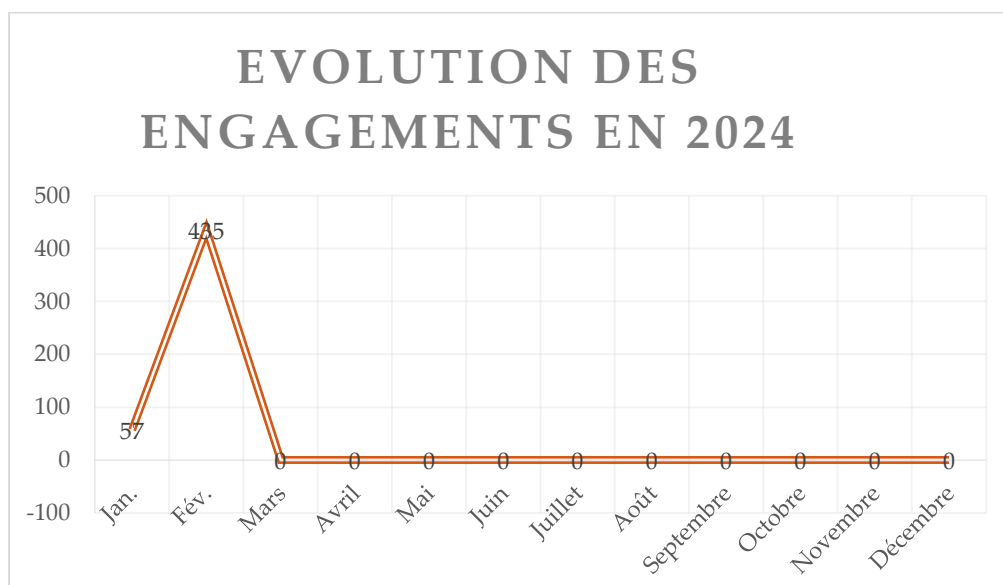
Ci-dessous le graphique sur l'historique des niveaux d'engagement aux mois de février des sept (7) dernières années depuis 2018, suivi de celui de l'évolution des engagements au courant de l'année 2024.

Figure 1: EVOLUTION DES ENGAGEMENTS (février 2018-2024)



Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Figure 2 : SITUATION DES ENGAGEMENTS EN 2024



Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

2. LIQUIDATION

Quant à la liquidation, la deuxième étape de la phase administrative, elle comprend :

- La création du projet de liquidation ;

- La transmission du projet de liquidation au Contrôle Financier ;
- La réception du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La validation ou le rejet du projet de liquidation par le Contrôleur Financier ;
- La transmission de la liquidation au DAF.

Conformément à l'arrêté régissant les délais, les différentes sous étapes de la liquidation doivent être réalisées dans un premier délai de cinq (5) jours au maximum pour la création et la transmission et quatre (4) jours pour la validation.

Ainsi, pour ce mois de février 2024, pour 403 projets de liquidation initiés par les pools financiers des ministères et institution, parmi ceux-ci, aucun n'a été validé hors du délai de 5 (cinq) jours.

Au compte du mois de février 2024, seulement 403 dossiers de liquidation ont été réceptionnés par les CF, seulement 9 ont été créés et transmis dans les délais par les DAF, représentant moins de 3% des projets de liquidations initiés pour le mois.

A noter que les actes posés en dehors du circuit informatisé de la chaîne des dépenses ne sont pas récapitulés car les acteurs n'interviennent pas tous sur la chaîne informatisée des dépenses.

3. ORDONNANCEMENT/MANDEMENT

Au mois de février 2024, les DAF des différents ministères et institutions ont reçu 231 dossiers liquidés par les CF, sur ces dossiers transmis pour ordonnancement ou mandatement, 226 ont été traités dans le délai, soit 97,8% des dossiers transmis pour ordonnancement sur la période, soit 175 dossiers de plus sur l'ensemble des ordonnancements du mois de janvier.

B. PHASE COMPTABLE

La phase comptable de l'exécution de la dépense publique est composée de la prise en charge de la dépense, de l'émission des ordres de virement ou de paiement et du paiement de la dépense par le Comptable Public.

1. PRISE EN CHARGE COMPTABLE DE LA DEPENSE :

Le nombre de jour fixé pour la prise en charge d'une dépense par le comptable public est de 4 jours ouvrés à partir de la réception du mandat. Ainsi 225 dossiers ont

été pris en charge, 91 dans le délai, soit 40,44% des dossiers engagés pour prise en charge au compte du mois de février.

2. EMISSION DES ORDRES DE VIREMENT (OV) OU DE PAIEMENT (OP) :

L'émission des OV/OP est prévue pour 5 jours, ainsi, en février, les Comptables Publics ont émis 35 mandats de paiements, dont 27 ont bénéficié d'émission des OV/OP en un ou 2 jours, 8 entre 6 et 30 jours, c'est ce qui a donné les 35 émissions en février.

3. PAIEMENT

Concernant les paiements à la BCRG, ils ne sont pas encadrés par l'instruction conjointe fixant les délais dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et organisant les états de suivi budgétaire sur les délais (vu que ces traitements sont effectués hors chaîne des dépenses). Toutefois, une programmation en amont de la chaîne des dépenses (plan d'engagement cohérent avec le plan de trésorerie) permettra de réguler les instances et de limiter l'accumulation des restes à payer.

Cependant, il ressort que, des 35 dossiers qui ont bénéficié d'un OV ou OP, 33 ont été payés au mois de février 2024.

Ci-dessous le tableau 2, qui présente la synthèse issue de la chaîne des dépenses et le tableau 3, récapitulatif de la situation des dossiers engagés par Ministère et Institution :

Tableau 2 : Synthèse issue de la chaîne des dépenses.

		ENGAGEMENT			ORDONNANCEMENT/ MANDATEMENT					PAIEMENT		
PHASE INTERVALLE	Décision d'engagement DAF (5jours)	Reception DAF->CF	Contrôle et Validation CF (4jours)	Création et transmission liquidation DAF (5jours)	Reception DAF -> CF	Validation de la liquidation CF	Reception CF->DAF	Ordonnancement ou mandatement DAF (5jours)	Reception DAF->PGT	Prise en charge PGT (4jours)	Emission des OV/OP PGT (5jours)	Paiement des OV/OP BCRG
	1-2	268	258	53	58	9	5	231	217	45	58	27
3-4	25	15	41	25					23	33		17
5	9							9		2		
6-8	37	24	93	54				5	25	13	6	2
9-19	82	28	33	233					121	119		4
20-30	14		16	33					17		2	1
TOTAL	435	325	236	403	9	5	231	231	231	225	35	33

MINISTERE DU BUDGET
Direction Nationale des
Systèmes Informatiques

Délais de traitement des dossiers dans les différents
points de stationnement en
Février 2024

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Lundi, 15 Avril 2024

Tableau 3 : Situation des dossiers engagés par ministère/institution.

Ministère /Institution	Février	Janvier - Février	Part
Présidence de la République	25	25	5,75%
Primature	8	8	1,84%
Ministère de la Défense Nationale	13	52	2,99%
MATD	15	15	3,45%
M Sécurité Protection Civile	0	0	0,00%
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	17	17	3,91%
Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'Etranger	105	105	24,14%
Ministère du Plan et de la Coopération Internationale	0	0	0,00%
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	34	34	7,82%
Ministère du Travail et de la Fonction Publique	13	13	2,99%
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	20	21	4,60%
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	7	7	1,61%
Ministère des Mines et de la Géologie	11	11	2,53%
Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics	8	8	1,84%
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire	26	26	5,98%
Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	17	17	3,91%
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	0	0	0,00%

Ministère /Institution	Février	Janvier - Février	Part
Ministère de la Promotion Feminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables	16	16	3,68%
Ministère de l'Enseignement Pré- Universitaire et de l'Alphabétisation	0	0	0,00%
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	0	0	0,00%
Ministère de l'Information et de la Communication	1	1	0,23%
Ministère de la Jeunesse et des Sports	0	17	0,00%
Conseil National de la Transition	3	3	0,69%
Cour Suprême	0	0	0,00%
HAC	0	0	0,00%
Sécretariat Général du Gouvernement	3	3	0,69%
Sécretariat Général aux Affaires Religieuses	5	5	1,15%
Ministère de l'Environnement et du Developpement du Durable	14	14	3,22%
Ministère des Transports	2	2	0,46%
Grande Chancellerie des Ordres Nationaux	0	0	0,00%
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	12	12	2,76%
Administration et Contrôle des Grands Projets	0	0	0,00%
Ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures	28	28	6,44%
Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique	7	7	1,61%
Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat	0	0	0,00%
SGPCSS-LDCO	7	7	1,61%

Ministère /Institution	Février	Janvier - Février	Part
Ministère du Budget	5	5	1,15%
Cour des Comptes	0	0	0,00%
Dépenses Communes de l'Etat	13	13	2,99%
TOTAL	435	492	100,00%

Source : Chaîne des dépenses

Une attention particulière devra être accordée aux dossiers non traités suivant les différentes étapes du circuit de la dépense.

Une attention particulière doit être accordée à la célérité dans la transmission des dossiers physiques qui devrait suivre la transmission électronique, car le volume de dossiers non traités suivant les différentes étapes prend de l'ampleur dans le circuit de la dépense. Le respect de cette étape participe à l'amélioration de la collaboration entre les Chefs de Division des Affaires financières (DAF) et les Contrôleurs Financiers d'une part et entre les Ordonnateurs et les Comptables Assignataires (Payeur Général du Trésor et Agent Comptable Central du Trésor) d'autre part.

En effet, il est constaté ce qui suit :

- Sur **435** décisions d'engagement signées par les ordonnateurs (y compris les dossiers relevant des Gouvernorats), tous ont été réceptionnés par les Contrôleurs Financiers.
- Plus de la moitié des dossiers engagés, soit 236 ont été contrôlés et validés par les Contrôleurs Financiers pour la période.
- Sur **403** projets de liquidation, seulement **9** dossiers ont été reçus par les Contrôleurs Financiers.
- Sur les **9** dossiers réceptionnés par les Contrôleurs Financiers au compte du mois de février 2024, **5** ont été liquidés, par contre **231** dossiers ont été rendus aux DAF, étant donné qu'il n'y en avait que **9** initialement déposés à cette étape.
- Ainsi sur **9** projets de liquidation, **5** dossiers ont été validés par les Contrôleurs Financiers pour la période mais **231** ont été reçus par les DAF.

- Avec **231** dossiers ordonnancés ou mandatés, tous ont été déposés au Payeur Général du Trésor, **225** ont fait l'objet de prise en charge par les Comptables Publics.
- Sur **225** prises en charge comptable, **35** dossiers ont bénéficié d'émission d'Ordre de Virement (OV) ou d'Ordre de Paiement (OP) et **33** ont été payés, connaissant le faible niveau d'exécution des dépenses à cette période de l'année. Ainsi, seulement les urgences d'ordre sécuritaires et sociales et les dépenses de souverainetés sont payées, ce qui explique en plus ce faible niveau d'exécution au compte du mois de février 2024.
- En somme, sur les **435** projets d'engagement, **33 dossiers** ont été payés au titre du mois de février, contre **57** projets d'engagement et **48** paiements en décembre 2023.

III. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES PAIEMENTS PAR RAPPORT AUX ENGAGEMENTS

Une attention particulière est portée sur la corrélation entre les engagements et les paiements en ce début d'exercice 2024. Cette analyse révèle le comportement des paiements par rapport aux engagements tout au long de l'année.

La **figure N°3** ci-dessous présente l'évolution des paiements par rapport aux engagements, elle donne une aptitude réelle représentant la courbe des paiements à côté de celle des engagements au cours de l'année.

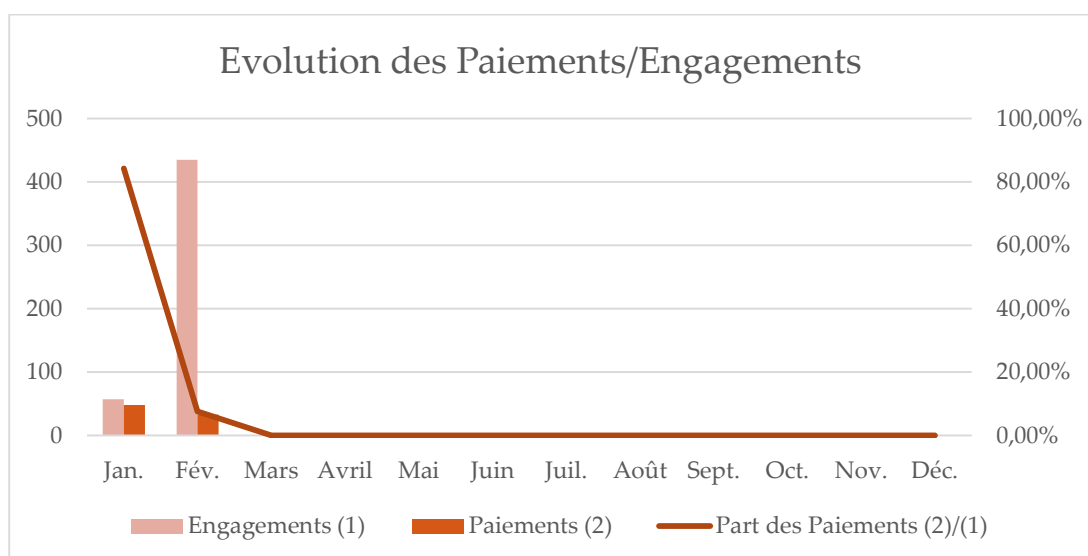
Ainsi, l'Etat a payé 7,59% seulement de ses engagements en février, en d'autres termes, il a été beaucoup moins performant en février qu'il ne l'a été en janvier.

Tableau 4 : Données sur les engagements et les paiements en janvier.

	Jan.	Fév.
Engagements (1)	57	435
Paiements (2)	48	33
Part des Paiements (2)/(1)	84,21%	7,59%

Source : DGB-DNSI/Chaîne des dépenses

Figure 3 : EVOLUTION DES PAIEMENTS/ENGAGEMENTS



Source : *DGB-DNSI/Chaîne des dépenses*

CONCLUSION

A l'issue des analyses, il a été observé un grand écart entre les engagements du mois de février et ceux du mois de janvier 2024. Aussi, l'écart entre les engagements et les paiements est beaucoup plus important en février, de telle sorte que les paiements ne représentent que 7,59% des engagements en février. Cette faible performance est essentiellement due aux effets induits de l'incendie du dépôt central d'hydrocarbure de Coronthie.

Fait à Conakry, le.....

Ahmed Karifa DIAWARA

Pièces jointes :

- *Tableau de synthèse des délais (5 pages) ;*
- *Tableaux détaillés des délais par ministère et institutions (2 pages couvrant toutes les sections budgétaires) ;*
- *Tableau récapitulatif des engagements et paiements depuis janvier. (1 page).*

- *Trois (3) graphiques.*